

Question présentée par le député :

M. Bertrand Buchs

Date de dépôt : 1^{er} décembre 2014

Question écrite urgente

Laboratoires des Hôpitaux universitaires de Genève

Je viens d'apprendre que le chef des laboratoires des HUG, le professeur Denis Hochstrasser, est membre du conseil d'administration d'un laboratoire privé bâlois (Viollier).

Sachant que les HUG peuvent être amenés à sous-traiter certains examens de laboratoire, comment peut-on être sûr à 100 % que le laboratoire Viollier n'est pas privilégié lors de ce choix.

Des « bruits de couloirs » parlent de mandats confiés à ce laboratoire, sans que des appels d'offres soient établis.

Mes questions : Est-ce que le département est au courant de ce problème ? A-t-il mené les contrôles nécessaires pour que ce laboratoire ne soit pas privilégié ?

Je vous remercie de votre prompte réponse.